

Certificat d'affichage Reprise de concession

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

Certifie que les copies des procès-verbaux de constat d'abandon en date du 2 mai 2024, concernant les concessions situées au cimetière du centre :

CARRE EMPLACEMENT	NUMERO	CONCESSION	
		NOM CONCESSIONNAIRE	DATE ATTRIBUTION
CARRE EST	2	CHAPPET Jeanne (née CHALLAMEL)	10/12/1909
CARRE EST	3	BORNE Joséphine (née VELLAND)	25/11/1909
CARRE NORD	15	FONTAINE Jacques	23/10/1940
CARRE SUD	105	BLANC Alexis	11/04/1919
CARRE B	378	TERRIER Jean	16/05/1928
CARRE B	382	DRUGE François	24/05/1944
CARRE C	264	LITTOZ Jean	10/01/1925
CARRE C	267	HOWLETT CHAPPAZ	24/01/1924
CARRE C	268	VOISIN Eugénie (née JOURDAN)	23/01/1924
CARRE D	214	DECOUX Charles	21/02/1925
CARRE F	171	FONTAINE Louise (née COPPIER)	25/11/1907
CARRE F	172	COTTET Marguerite (née RIFFLER)	11/10/1907
CARRE G	195	GARDET François LACOMBE Philippe	31/03/1897
CARRE G	198	MILLET FRANCOIS RAVANEL Michel VIANNAY Michel	8/02/1889

Ont été affichées pendant un mois du 10 mai au 10 juin 2024 tant aux portes dudit cimetière que de la Mairie.

Un extrait du présent certificat sera annexé à l'original du procès verbal constatant l'état d'abandon de chacune des concessions.

Saint-Jorioz, Le 10/06/2024 Le Maire, Michel BEAL